



U.C.S.A.cgt

Préavis de grève Loi Travail

En route pour un puissant 14 juin à Paris

Après trois mois de mobilisation et alors que 70% de la population est opposée à ce projet, l'intersyndicale continue d'exiger le retrait d'un certain nombre de dispositions majeures contenues dans la Loi "travail". Ces points marquent un recul social sans précédent et surtout ils n'auront aucun effet bénéfique sur l'emploi. Face à la précarité endémique, la solution n'est pas de transformer le CDI en CDD...

Exigeons le retrait :

- ▶ de l'Article 2 qui prévoit l'inversion de la hiérarchie des normes : les accords d'entreprise pourront être moins favorables que la Loi ou que les accords de branche dans la plupart des domaines. Porte ouverte au dumping social et aux inégalités professionnelles ;
- ▶ du référendum d'entreprise qui n'aura pas d'autre but que de désavouer les syndicats majoritaires en permettant à un syndicat minoritaire de valider un accord signé avec l'employeur. On a vu avec Smart l'effet du chantage entre délocalisation et baisse des salaires ;
- ▶ de la restriction au périmètre national de l'appréciation des difficultés économiques de l'entreprise qui ne visent qu'à faciliter les licenciements économiques ;
- ▶ de la validation des soi-disant accords de « préservation ou développement de l'emploi » qui permettent d'imposer en cas de difficultés économiques conjoncturelles des réductions de salaires ou plus de flexibilité ;
- ▶ de la restriction drastique de l'intervention des médecins du travail, à rebours de leurs missions de prévention, la visite médicale d'embauche réservée aux postes à risques, la périodicité des visites supprimées, l'impossibilité de faire le lien entre le travail et les affections subies de son fait.

Pour obtenir le retrait de ces dispositions régressives, la CGT de FTV appelle l'ensemble des personnels à cesser le travail **le 14 juin 2016 à compter de 0H00 et pour une durée de 24H** afin de participer à la grande manifestation contre la Loi El Khomri.

Tous en grève et à la manifestation nationale !



#VotationTravail :

Organisée par 7 syndicats, elle doit permettre à tous les salarié(e)s, jeunes, privé(e)s d'emplois, retraité(e)s et citoyen(ne)s de s'engager dans la mobilisation.

**Participez y en déposant le bulletin de vote ([à télécharger ici](#))
auprès de votre délégué syndical CGT**

Pour la CGT de France télévisions,

Marc CHAUVELOT,
Délégué syndical central

Paris, le 8 juin 2016

Reçu en mains
propres avec les
réserves d'usage. 08/01/16
15h15

B. Maurice - DDD